

MEMO pour les laïcs qui dirigent les funérailles

N.B. Pour les conseils généraux sur la lecture en public, en particulier de la Parole de Dieu, nous-nous reporterons à la fiche : MEMO pour les lecteurs liturgiques

I – Quelques règles de base

1 - Qui conduit (dirige) et où ?

a - L'officiant (la personne mandatée) seul. Avec l'équipe funérailles qui l'accompagne (une ou plusieurs personnes), il se tient dans le chœur, n'utilisant ni le siège de la présidence qui reste vide, ni l'espace de l'autel; l'ambon est réservé à la Parole.

b - Il est souhaitable que l'officiant se présente et soit identifié comme tel, par le signe de reconnaissance diocésain.

N.B. Les assemblées aux funérailles sont souvent peu familiarisées avec les rites de l'Église. Elles seront plus sensibles à la beauté et à la vérité des gestes (lumière, aspersion, encensement...) qu'à des explications fastidieuses.

2 – Trouver la bonne posture (cf. MEMO lecteur)

a – bien positionner son corps :

b - régler son micro (s'assurer au préalable qu'il fonctionne):

N.B. Certaines paroles sues par cœur peuvent se passer de micro : celles du Dernier Adieu, en particulier celles de la bénédiction, de l'encensement en général dites auprès du cercueil,...

c – adopter des vêtements confortables et dignes des circonstances

d – bien prendre en main le « support » de la parole :

- pour les lectures de la Parole: le lectionnaire (sa typographie est établie en fonction de la lecture publique), posé sur l'ambon

- pour la conduite des funérailles, en particulier les oraisons, monitions... : le livre *Dans l'espérance chrétienne*, si possible avec des signets (sans être un nouveau rituel, ce livre de célébration « permet aux fidèles laïcs de prévoir un déroulement digne et juste des célébrations qu'ils dirigent ». Son utilisation a le mérite de dépasser le stade de la subjectivité et « d'harmoniser les pratiques » tout en offrant à l'officiant des choix possibles et adaptés).

- pour les prises de parole personnelles, commentaires, chants...des feuilles A4, dans un beau classeur souple, écrites en gros caractères, sur une seule face (éviter les feuilles volantes !).

3 – Le texte à dire (texte personnel), à lire (Lectures, oraisons, ...) ou à proclamer (Evangile) (cf. MEMO lecteur)

a - quel est son statut (genre littéraire, type de texte)

-délibératif : accueillir l'assemblée, inviter à venir bénir le corps, annoncer les chants...

-narratif : raconter un récit (la vie du défunt)

-didactique : enseigner, dégager une leçon dans l' « homélie »

-injonctif : « Prions le Seigneur ! »

-méditatif, poétique : la « prière de Louange »

-supplicatif : les oraisons

-informatif : expliquer la finalité des offrandes de messes...

-épique : ex. lecture du Passage de la Mer-Rouge

- dramatique, tragique : ex lecture de la mort du Christ

N.B. La particularité des Evangiles est de mélanger les genres littéraires (ex dans la Parole des talents, du Fils prodigue, mêlant récit et morale... CF les Fables de La Fontaine). Dieu nous parle de mille façons !

b - ce que signifie le (mon) texte ? quel est le message principal à faire passer ? Quel passage en exprime la « pointe » ?

c - comment s'articule le (mon) texte ? Ses différentes parties, quels sont les mots clefs à mettre en valeur ?

d – qui est le destinataire ? Le Père ou l'Esprit, le Christ, (surtout pour la Prière universelle), l'Assemblée, le défunt dans son cercueil, ...On ne s'adresse pas à Dieu comme aux personnes de l'Assemblée.

4– Adapter sa voix (cf. MEMO lecteur)

a – à la tonalité qu'exige le type d'intervention (on ne dira pas à l'assemblée de s'avancer, comme on dit le Notre-Père!).

b – au registre : qui va de celui de la confiance à celui de la proclamation (idem).

5 – Adapter sa lecture (cf. MEMO lecteur)

a - aux contraintes grammaticales du texte :

- respecter les ponctuations par des pauses,

- ne pas baisser la voix derrière les virgules mais seulement derrière les points (sauf exclamation ou interrogation),

ne pas séparer le verbe de son sujet,

- mettre en valeur les verbes, les mots clefs, les énumérations par une légère pause avant,

- mettre en valeur en les détachant et en élevant la voix, les mots charnières (mais, lorsque, quand, car...) et les modalisateurs (peut-être, forcément, sûrement, on ignore si, on peut supposer...).

b – à la vitesse nécessaire pour être compris (ne pas confondre le débit plus ou moins lent, avec la longueur des silences entre les mots ou les phrases, qui semblent toujours trop longs pour le lecteur mais qui sont nécessaires pour l'auditeur.

N.B. Plus l'édifice est grand, plus il faut parler lentement.

c – à l'articulation des mots : on frappe les consonnes avec la mâchoire, on articule les voyelles par le souffle, on ne laisse pas tomber les fins de phrase... ne pas escamoter les e muets à la fin des mots mais ne pas en rajouter là où il n'y en a pas !

d – les liaisons entre article/substantif, « les z-amours » adjectifs/substantifs..., verbe à la 3^{ème} p / préposition... « ils dirent-t-à la veuve » ; attention aux liaisons mal -t-a propos !

II – La célébration

1 - L'accueil : des choix possibles

a - A la porte de l'église, l'officiant après avoir salué la famille, « se recueille devant le défunt » : prière, signe de la croix sans aspersion....

b - Après la procession et la salutation avec les formules liturgiques habituelles sans « Le Seigneur soit avec vous... », l'officiant dans un mot d'accueil adapté à la situation « donnera le sens de la célébration »(2). Cet « accueil liturgique » est à distinguer de l'évocation du défunt par un proche du défunt ou un membre de l'équipe funéraires. Si la procession d'entrée a été faite sur fond musical, le chant d'entrée, placé avant ou après le mot d'accueil, favorise la cohésion et le recueillement de l'assemblée.

c - Les chants et musiques profanes trouveront davantage leur place en dehors du temps de la célébration (si possible avant) puisqu'ils ramènent vers le passé alors que la prière à l'église s'inscrit dans une dynamique de passage.

2 - Le rite de la Lumière et le rite pénitentiel

« L'officiant introduit ce rite, puis lui ou un membre de l'équipe, communique à un proche du défunt, la flamme du cierge pascal allumé avant la célébration (le Christ nous précède), pour allumer les autres cierges » (1).

C'est également à l'officiant que revient le rite pénitentiel et la prière d'ouverture.

3 - La liturgie de la Parole

a - Pour beaucoup, les funérailles restent un lieu privilégié d'évangélisation. Les textes bibliques, généralement choisis par la famille, permettent avec le commentaire qui suit, de dire la foi de l'Église. C'est pourquoi, « ils ne doivent être ni omis ni remplacés par un autre texte (méditatif ou non) qui lui, peut trouver sa place à un autre moment », par exemple après le dernier Adieu.

b – il convient que cette lecture soit faite avec toute la clarté et la dignité requises d'où l'importance du choix du lecteur en particulier par la famille (on veut faire lire le petit-fils par sentimentalisme ou le voisin par politesse). La Parole étant faite pour être entendue et non lue, une lecture inaudible dénature l'acte liturgique lui-même!

c - La « première lecture », le psaume lu ou chanté et les intentions de la Prière universelle, sont confiés à des membres de la famille, de l'assemblée ou de l'équipe funéraires. On réservera à l'officiant la proclamation de l'Évangile précédée ou non de l'acclamation qui peut être l'Alléluia, ainsi que l'introduction et la conclusion de la Prière universelle.

d -Après la Prière universelle, l'officiant peut dire l'une des Prières de louange proposées puis termine par le Notre-Père.

4 - Le commentaire (cf. topo de Pascal SARJAS)

Moment privilégié pour l'évangélisation, cet exercice ne s'improvise pas. L'officiant explicite le sens du texte et l'actualise. « Sans revenir à l'évocation détaillée du défunt, il peut faire le lien avec sa vie, à travers un appel à la miséricorde de Dieu, une action de grâce, un témoignage » (2). On s'abstiendra de toute « parole de jugement » (2) pour insister sur la miséricorde divine: certaines situations sont délicates (suicide, divorce, incarcération...).

5 - Le dernier Adieu

a - C'est un moment important de la célébration parce qu'il signifie celui de la séparation définitive. Pour le manifester, l'officiant se rend, quand c'est possible, « près du cercueil »

b - Au cours de l'invitatoire, il ne s'agit plus d'évoquer le passé du défunt mais de lui dire « au revoir » et de le confier à Dieu. « Le chant doit apparaître comme le sommet de l'adieu » puisqu'il nous place dans l'espérance de nous retrouver.

c - L'aspersion avec les paroles de bénédiction, est le geste obligatoire en mémoire du baptême. L'officiant s'il est familier avec ce geste, peut encenser le corps du défunt.

d - Après la dernière oraison, l'officiant ou un membre de l'équipe, invite l'assemblée au geste d'aspersion. Il propose à la famille et à l'assemblée « un acte de foi, d'espérance à poursuivre par la prière, en particulier une eucharistie » dans les jours qui suivent.

e - Il lui revient de reconduire le corps.